

GESTION D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL

Gérer un accident du travail dans toutes ses dimensions : juridiques, administratives, sociales avec professionnalisme.



OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Connaître la procédure d'instruction de la caisse
- Connaître ses obligations réglementaires
- Comprendre la notion de pluri causalité dans un accident de travail
- Savoir recueillir les faits et organiser une enquête pour identifier les causes profondes
- Choisir et utiliser une méthode d'analyse appropriée
- Engager les mesures de prévention adaptée
- Mettre à jour le DUERP

PROGRAMME DE FORMATION

PUBLIC CIBLE

Dirigeant TPE PME

Responsable RH

Membre CSE

Responsable prévention,
animateur prévention

Salarié désigné compétent

PREREQUIS

Avoir suivi les modules :

- Les bases de la prévention
- Les liens entre travail , santé et formation

PEDAGOGIE

Apports théoriques, échanges
de bonnes pratiques

Vidéo

Mise à disposition de supports
de formation numériques

Le volet juridique et administratif

- Les obligations de l'employeur, du salarié et du médecin
- Le registre des accidents bénins
- Les indicateurs d'accident du travail
- Le tableau de bord gestion des AT

Le volet prévention

- Pourquoi analyser un accident du travail
- Comprendre un accident du travail
- Recueillir les faits et réaliser une enquête
- Déterminer les causes d' un accident
- Engager des actions de prévention suite accident
- Communication et REX
- La procédure gestion des AT

EXECUTION ET EVALUATION

- Contrôle continu avec Quizz
- Evaluation finale des acquis (QCM)
- Émargement par signature électronique
- Enquête électronique de satisfaction stagiaire

INFORMATIONS



Format
Intra ou Inter



Durée
3h30



Accessibilité
Accessible aux personnes en
situation de handicap



Présentiel



Distanciel
Visio



Distanciel
E-learning



FORMATION PREVENTION

Via Microsoft Teams